

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 9 AVRIL 2015

Etaient présents : J. GUARDIOLA, maire, J. VEYRAT, M. GIANNUZZI, C. COMBE, adjoints, M. ACCABAT, C. BERNOIN, S. ROUVIERE, M. BLANCHARD, O. FONTVIEILLE, T. MOLENDI, V. PICARD, C. RIBIERE, M. TEISSIERE, J. DELARBRE conseillers municipaux.

Absent excusé : A. GENIBREL.

Mme Mireille GIANNUZZI a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

INDEMNITE DE CONSEIL DE MADAME LA TRESORIERE PRINCIPALE

Le conseil municipal sur proposition du maire, et après délibération à l'unanimité, décide d'allouer à Mme Christiane ALBEROLA, trésorière principale à la trésorerie d'Uzès, l'indemnité de conseil pour un taux de 50 %, à compter de sa prise de fonction, soit le 13 novembre 2014 et pour toute la durée de sa fonction.

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Jérôme Veyrat, 1er adjoint, après avoir délibéré sur le compte administratif de l'exercice antérieur, à l'unanimité, reconnaît les restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde
TOTAL DU BUDGET	583 224,63	765 573,01	182 348,38
Fonctionnement (sf 002)	372 661,52	546 890,39	174 228,87
Investissement (sf 001)	192 538,20	218 682,62	26144,42
002 Résultat reporté N-1			
001 Solde d'inv. N-1		37 842,22	37 842,00

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Fonctionnement	372 661,52	546 890,39	174 228,87
Investissement	192 538,20	256 524,84	63 986,64

APPROBATION COMPTE DE GESTION/COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion de l'exercice budgétaire de 2014 dressé par Mme Christiane ALBEROLA, trésorière principale à Uzès, et après délibération, approuve à l'unanimité le compte de gestion susvisé.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2014

Le conseil municipal, vu le compte administratif ci-dessus et après avoir délibéré décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2014 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice à affecter : 174.228,87 €

Affectation en réserve pour couverture des dépenses d'investissement : 174.228,87 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : Néant

Affectation totale pour l'investissement : 174.228,87 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2015

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve :

- le budget primitif présenté par le maire, savoir :

* Dépenses de fonctionnement : 484.068 €

* Recettes de fonctionnement : 484.068 €

* Dépenses d'investissement : 1.953.167 €

* Recettes d'investissement : 1.953.167 €

- Les taux d'imposition (inchangés)

* Taxe d'habitation : 12,79 %

* Foncier bâti : 13,67 %

* Foncier non bâti : 46,33 %

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer les subventions suivantes, sur proposition du 1er adjoint délégué auprès des associations, savoir :

- Association des parents d'élèves : 800 €

- Amis sans frontières : 300 €

- Loisirs et créations : 200 €

- Les Aînés de la Vernède : 300 €

- Le comité des Fêtes : 1000 €